

Gérard Faÿ, *Collectivités, territoires, et mal-développement dans les campagnes marocaines*

Béatrice Lecestre-Rollier

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/11625>

DOI : [10.4000/etudesrurales.11625](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.11625)

ISSN : 1777-537X

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 juin 2017

Pagination : 153-156

ISBN : 978-2-7132-2699-1

**Référence électronique**

Béatrice Lecestre-Rollier, « Gérard Faÿ, *Collectivités, territoires, et mal-développement dans les campagnes marocaines* », *Études rurales* [En ligne], 199 | 2017, mis en ligne le 09 octobre 2017, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/11625> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.11625>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Gérard Faÿ, *Collectivités, territoires, et mal-développement dans les campagnes marocaines*

Béatrice Lecestre-Rollier

---

## RÉFÉRENCE

Gérard Faÿ, *Collectivités, territoires, et mal-développement dans les campagnes marocaines*, préface d'Ismaïl Alaoui. Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat (« Essais & études »), 2015, 578 p.

- 1 Gérard Faÿ a d'abord eu un parcours de chercheur engagé dans des programmes de développement, puis d'enseignant-chercheur au département de géographie de l'Université Paris-7. Il regrette la distance qui sépare, en général, les recherches théoriques sur le développement de la mise en œuvre des projets et nous livre dans cet ouvrage, sorte de bilan de son parcours, le témoignage d'un géographe qui, en tant qu'enseignant-chercheur, sociologue rural, géographe planificateur et expert pour le développement – donc engagé dans des structures socioprofessionnelles diverses – a toujours eu la conviction forte de faire le même genre de travail : « essayer de mieux comprendre l'organisation de la production dans les campagnes pour, directement ou indirectement, contribuer au développement rural » (p. 544).
- 2 Il a choisi de rassembler, ici, les principaux textes qu'il a consacrés aux campagnes marocaines. Ces travaux (articles de revues, communications orales ou écrites à des colloques, comptes rendus de recherche, rapports élaborés dans le cadre de projets...) ont été reproduits sans modification de style ni de titres. Un avant-propos permet de contextualiser chacun d'entre eux et d'en expliciter l'intention dominante.
- 3 L'ouvrage est découpé en cinq sections. La première concerne les montagnes rifaines où la dégradation des milieux est forte et où la productivité agricole décline. Une part croissante du revenu des familles provient désormais de l'extérieur ou de la culture du

cannabis. Pourtant, aucune pauvreté naturelle ne condamne ces montagnes au sous-développement. La région a été décrite comme prospère à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et rien ne s'oppose à ce qu'elle le redevienne. Que s'est-il donc passé ? Un ensemble de phénomènes a contribué à l'érosion des sols : dépossession forestière des populations, croissance démographique régulière, relâchement des disciplines collectives (comme la pratique des assolements communs permettant d'ouvrir chaque année la moitié des terroirs de culture à la vaine pâture), pression accrue sur les milieux, paupérisation. Les services de l'État se sont révélés incapables de lutter contre la déforestation et l'érosion des terres se poursuit, malgré l'élaboration de multiples projets visant à assurer le développement économique et social de la région.

- 4 La deuxième section s'intéresse aux montagnes du Moyen-Atlas et à la valorisation de leur potentiel pastoral. Les textes rassemblés ici rappellent les conclusions des projets menés, mais dont les recommandations n'ont guère été suivies. Ils montrent la nécessité de faire coïncider les zones des projets avec les espaces vécus des collectivités qui exploitent les territoires les plus larges et les plus diversifiés possible – les groupes humains sont presque toujours établis à la fois sur la montagne et sur ses bordures. Trop de projets n'ont pas donné les résultats escomptés en raison d'erreurs dans la délimitation des zones d'action et d'un intérêt insuffisant porté aux collectivités et à leurs disciplines coutumières, spécialement la mise en défens (*agdal*) des parcours montagnards dans la période comprise entre la fonte des neiges et les premières chaleurs de l'été. Les « organisations socio-spatiales » sont à repenser afin de devenir d'authentiques « unités de développement ». Il ne s'agit pas tant de plaider pour des institutions tribales ou coutumières, ignorées des experts étrangers et considérées comme anachroniques par les cadres nationaux, que de valoriser les capacités organisatrices des populations rurales que les études, dès les années 1980, ont mises en avant.
- 5 La troisième section, relative aux montagnes du Haut-Atlas central, met l'accent sur l'enjeu forestier qui cristallise, ici, toutes les tensions entre les populations et l'administration. Ces montagnes passent pour être le château d'eau des plaines, alimentant de grands barrages de retenue menacés d'envasement rapide du fait de la puissance de l'érosion – due à l'extension des défrichements, à l'importance des prélèvements de bois, au surpâturage – des bassins-versants situés en amont. L'auteur y a coordonné dans les années 1980 d'importantes études, fondées sur des enquêtes de terrain très fouillées. Les préconisations, qui en découlent, plaident pour le rapprochement entre l'administration et les usagers et l'association légale des collectivités locales à la gestion des espaces boisés. Elles proposent la réorientation des aménagements, allant dans le sens de véritables opérations intégrées de développement, notamment par la création de groupements sylvo-pastoraux englobant l'ensemble des usagers des zones de développement, soigneusement identifiées afin de respecter les finages des collectivités. Malgré les efforts pour concilier les différents intérêts, dans le respect du cadre législatif en vigueur, ces recommandations n'ont pas débouché sur des réalisations concrètes.
- 6 La quatrième section s'intitule « pour une gestion durable de la terre et des eaux au Maroc ». Le choix effectué à l'époque du protectorat, et sans cesse confirmé par la suite, pour la construction de barrages, a mobilisé des investissements considérables pour aménager des périmètres de « grande hydraulique »<sup>2</sup> dont on attendait des progrès agricoles décisifs. Or, depuis les années 1980, le pays est frappé par des déficits

pluviométriques récurrents ; les années médiocres tendent à devenir plus nombreuses ; les rendements demeurent faibles, voire baissent, y compris dans ces grands périmètres irrigués, alors même que les superficies emblavées augmentent. On attribue à la sécheresse les principales difficultés économiques du pays, mais celles-ci sont pour partie imputables à de graves erreurs commises dans le cadre des « politiques de développement ». En effet, la mise en place de structures politiques et administratives modernes a brisé la relation essentielle qui unissait antérieurement collectivités et territoires. Ces administrations sont spécialisées et leurs compétences, limitées, ne permettent pas une gestion intégrée des ressources. Les collectivités, dépossédées et déresponsabilisées, ne parviennent plus à maintenir les disciplines nécessaires au contrôle des ressources – notamment par le biais des mises en défens (*agdal*) largement étudiées depuis. Plus que jamais, il paraît nécessaire, en s'appuyant sur les dispositions législatives en vue de décentraliser les actions des services publics, de renouer entre les collectivités et leurs territoires des liens susceptibles de briser le cercle vicieux du mal développement et de la dégradation des milieux sous l'effet de la spirale fatale « extensivité-dégradation-paupérisation ».

- 7 Contrairement aux approches techniciennes du développement, dans une perspective strictement productiviste, et dans une démarche descendante (des experts vers les populations), l'auteur s'inscrit dans une vraie géographie pour le développement, soucieuse d'un développement par et pour une population déterminée. Une telle démarche suppose une connaissance fine des systèmes de production, de la vie sociale, des pratiques de gestion des territoires. C'est fort de cette connaissance que G. Faÿ pose un diagnostic précis de l'inefficience de la plupart des projets engagés dans le Maroc rural sur près de trois décennies. Le constat principal tient au fait que les collectivités rurales ont été dépossédées d'une partie de leur territoire et collectivement déresponsabilisées, ce à quoi ne remédient guère les projets qui sont toujours élaborés et mis à exécution sans vraie concertation avec ces dernières. Bien des problèmes non résolus du Maroc contemporain tiennent à ce constat. Il faut tirer les leçons de ces échecs répétés, analyser les erreurs commises dans le passé et réorienter les efforts dans le sens d'une reconnaissance des capacités gestionnaires des collectivités villageoises sur l'ensemble de leurs territoires. Sans jamais mentionner le terme, l'auteur s'inscrit incontestablement dans la mouvance d'une réflexion sur l'idée actuelle de « commun »<sup>3</sup>.
- 8 À la lecture de ces analyses, le lecteur comprend qu'il est important pour G. Faÿ que son travail – associé à celui de ses collègues, dans le cadre des études et programmes de développement auxquels ils ont participé – ne tombe pas dans l'oubli et que les méthodologies mises en œuvre et les recommandations formulées puissent resservir pour jeter les bases d'un vrai développement social et économique. On peut trouver que le propos est assez répétitif – et il l'est effectivement, la plupart des démonstrations s'appuyant sur des observations effectuées dans les mêmes régions – que les textes sont datés (la majorité ont été écrits entre 1974 et 2000), voire que les solutions préconisées n'ont plus rien de novateur (certaines ont d'ailleurs depuis été en partie tentées, sans toujours de succès), n'en reste pas moins que plus de 30 ans après, nombre des problèmes soulevés restent irrésolus. Cet état de la question, même suranné, a le mérite de rappeler la longue histoire des interventions de développement dans les montagnes marocaines. Bien des analyses n'ont rien perdu de leur actualité pour comprendre l'évolution du monde rural marocain.

---

## NOTES

2. Il s'agit de périmètres dans lesquels le parcellaire a été restructuré pour l'implantation de trames d'irrigation et de drainage, sans qu'il ait été procédé pour autant à une vraie réforme agraire.
3. De nombreux travaux ont montré l'intérêt de s'appuyer sur les collectivités usagères en matière de gestion des biens communs et l'heure est aujourd'hui à la valorisation de cette idée de « commun », fondée sur l'intérêt des communautés plutôt que sur celui des particuliers, et en lien avec des formes de démocratie directe.